



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 7 du 13 février 2020

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du sport

liste du 10-1-2020 - J.O. du 10-1-2020 (NOR : CTNR1937848K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la santé

liste du 16-1-2020 - J.O. du 16-1-2020 (NOR : CTNR2000029K)

Enseignements secondaire et supérieur

Partenariat

Avenant au protocole d'accord sur l'utilisation et la reproduction des livres, des œuvres musicales éditées, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche

avenant du 26-12-2019 (NOR : MENE2000032X)

Brevet de technicien supérieur

Reconnaissance par l'État à des écoles techniques privées pour des formations préparant au brevet de technicien supérieur pour la rentrée universitaire 2020

arrêté du 17-1-2020 - J.O. du 25-1-2020 (NOR : ESRS2000718A)

Enseignements primaire et secondaire

Orientation et examens

Calendrier de la session 2020 des baccalauréats général et technologique dans les académies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et de Mayotte

note de service n° 2020-035 du 4-2-2020 (NOR : MENE2002331N)

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Composition de la commission d'examen des candidatures constituée pour le recrutement du directeur général de l'établissement public réseau Canopé

arrêté du 7-2-2020 (NOR : MENH2000084A)

Conseils, comités, commissions

Désignation des membres de la commission nationale du diplôme initial de langue française et des membres du jury national du diplôme initial de langue française - année 2020
arrêté du 14-1-2020 - J.O. du 25-1-2020 (NOR : MENE2001191A)

Cessation de fonctions

Directeur général du réseau Canopé
décret du 21-1-2020 - J.O. du 23-1-2020 (NOR : MENH2000753D)

Nomination

Directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie d'Amiens au sein de l'université d'Amiens
arrêté du 7-2-2020 (NOR : ESRS2000024A)

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Paris au sein de l'université Sorbonne Université
arrêté du 7-2-2020 (NOR : ESRS2000025A)

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Besançon au sein de l'université de Besançon
arrêté du 12-2-2020 (NOR : ESRS2000026A)

Nomination

Secrétaire général de l'académie de Mayotte
arrêté du 22-1-2020 (NOR : MENH2000064A)

Nomination

Secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz
arrêté du 23-1-2020 (NOR : MENH2000065A)

Nomination

Détachement, nomination et classement dans l'emploi de vice-recteur, chef du service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, adjoint du recteur de l'académie de la Guadeloupe
arrêté du 18-12-2020 (NOR : MENH2000071A)

Nominations

Médiateurs académiques : modification
arrêté du 21-1-2020 (NOR : MENB2000066A)

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du sport

NOR : CTNR1937848K

liste du 10-1-2020 - J.O. du 10-1-2020

MENJ - MESRI - MC

I. - Termes et définitions

cage inviolée

Domaine : Sports/Sports collectifs.

Définition : Fait, pour une équipe ou un gardien, qu'aucun but n'ait été marqué contre eux au cours d'un match ou d'une série de matches.

Équivalent étranger : clean sheet.

dribble en pivot

Domaine : Sports/Basket-ball-Handball.

Définition : Geste technique qui consiste, pour un joueur ayant la balle en main, à contourner l'adversaire en effectuant une rotation sur lui-même.

Équivalent étranger : spin move.

entraînement de rue

Domaine : Sports.

Définition : Pratique sportive visant au développement musculaire, qui consiste à enchaîner de façon soutenue des exercices de force, de résistance, de souplesse et d'équilibre, à l'aide d'éléments de mobilier urbain et sans utiliser d'autre charge que le poids du corps.

Équivalent étranger : street workout.

entraînement en boucle

Domaine : Sports.

Définition : Entraînement musculaire et cardiovasculaire qui consiste à répéter un enchaînement d'exercices physiques brefs et intenses avec des temps de récupération réduits.

Note : L'entraînement en boucle se distingue de l'entraînement fractionné par l'enchaînement d'exercices différents.

Voir aussi : entraînement cardiovasculaire, entraînement fractionné.

Équivalent étranger : circuit training.

entraînement fractionné

Forme abrégée : fractionné, n.m.

Domaine : Sports.

Définition : Méthode d'entraînement qui alterne des phases d'effort et des phases de récupération.

Note : L'entraînement fractionné se distingue de l'entraînement en boucle par l'enchaînement d'exercices identiques.

Voir aussi : entraînement en boucle.

Équivalent étranger : interval training (IT).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 20 août 2014.

hockey sur patins à roulettes

Forme abrégée : hockey sur patins.

Domaine : Sports/Sports collectifs-Sports de glisse.

Définition : Hockey qui se pratique en salle sur des patins à roulettes, avec une balle légère, et qui oppose deux équipes de cinq joueurs.

Voir aussi : hockey sur parquet.

Équivalent étranger : rink hockey.

néoprofessionnel, -elle, n.

Forme abrégée : néopro, n.

Domaine : Sports.

Définition : Athlète qui dispute pour la première fois une compétition professionnelle au plus haut niveau.

Note : Le terme « néoprofessionnel » désigne également un athlète qui effectue, en Amérique du Nord, sa première saison dans une ligue professionnelle.

Équivalent étranger : rookie.

pari en direct

Domaine : Sports.

Définition : Pari sportif effectué pendant le déroulement d'une rencontre.

Équivalent étranger : live betting.

piste courte

Forme développée : patinage de vitesse sur piste courte.

Domaine : Sports/Patinage sur glace.

Définition : Épreuve de patinage de vitesse sur glace qui est disputée sur une piste ovale de 111,12 m.

Note : La piste courte se distingue de l'épreuve de patinage de vitesse disputée sur une piste de 400 m.

Équivalent étranger : short track.

plongeon extrême

Domaine : Sports/Natation.

Définition : Plongeon acrobatique qui se pratique d'une hauteur très importante en milieu naturel ou urbain.

Note : Dans le cadre d'une compétition sportive, le plongeon extrême s'effectue d'une plateforme dont la hauteur est supérieure à 20 mètres.

Équivalent étranger : cliffdiving, highdiving.

réathlétisation, n.f.

Domaine : Sports-Santé et médecine.

Définition : Préparation physique d'un athlète qu'encadre une équipe médicotechnique, en vue d'un retour à la compétition après une interruption due, par exemple, à une blessure, à une grossesse ou à un choc émotionnel.

Équivalent étranger : ~

site VTT

Domaine : Sports-Motocycle et cycle.

Synonyme : cycloparc, n.m.

Définition : Site aménagé pour la pratique du vélo tout-terrain.

Voir aussi : site de pratique, vélo tout-terrain.

Équivalent étranger : bike park.

terrain multisport

Domaine : Sports-Aménagement et urbanisme.

Définition : Terrain extérieur clôturé, de dimensions réduites, destiné principalement à la pratique de loisir des jeux de balle.

Note : « City stade », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : ~

vélo à pneus surdimensionnés

Abréviation : VPS.

Domaine : Sports-Motocycle et cycle.

Synonyme : vélo à pneus ultralarges.

Définition : Vélo tout-terrain muni de pneus très larges équipés de crampons, qui améliorent l'adhérence sur des terrains meubles ou glissants ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type de vélo.

Note : Le vélo à pneus surdimensionnés se pratique notamment sur des terrains enneigés ou sablonneux.

Voir aussi : vélo tout-terrain.

Équivalent étranger : fat bike, fatbike.

II. - Table d'équivalence

A - Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
bike park.	Sports-Motocycle et cycle.	site VTT, cycloparc, n.m.
circuit training.	Sports.	entraînement en boucle.
clean sheet.	Sports/Sports collectifs.	cage inviolée.
cliffdiving, highdiving.	Sports/Natation.	plongeon extrême.

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
fat bike, fatbike.	Sports-Motocycle et cycle.	vélo à pneus surdimensionnés (VPS), vélo à pneus ultralarges.
highdiving, cliffdiving.	Sports/Natation.	plongeon extrême.
interval training (IT).	Sports.	entraînement fractionné, fractionné, n.m.
live betting.	Sports.	pari en direct.
rink hockey.	Sports/Sports collectifs-Sports de glisse.	hockey sur patins à roulettes, hockey sur patins.
rookie.	Sports.	néoprofessionnel, -elle, n. néopro, n.
short track.	Sports/Patinage sur glace.	piste courte, patinage de vitesse sur piste courte.
spin move.	Sports/Basket-ball-Handball.	dribble en pivot.
street workout.	Sports.	entraînement de rue.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B - Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
cage inviolée.	Sports/Sports collectifs.	clean sheet.
cycloparc, n.m., site VTT.	Sports-Motocycle et cycle.	bike park.
dribble en pivot.	Sports/Basket-ball-Handball.	spin move.
entraînement de rue.	Sports.	street workout.
entraînement en boucle.	Sports.	circuit training.
entraînement fractionné, fractionné, n.m.	Sports.	interval training (IT).
hockey sur patins à roulettes, hockey sur patins.	Sports/Sports collectifs-Sports de glisse.	rink hockey.
néoprofessionnel, -elle, n. néopro, n.	Sports.	rookie.
pari en direct.	Sports.	live betting.
piste courte, patinage de vitesse sur piste courte.	Sports/Patinage sur glace.	short track.
plongeon extrême.	Sports/Natation.	cliffdiving, highdiving.
réathlétisation, n.f.	Sports-Santé et médecine.	-
site VTT, cycloparc, n.m.	Sports-Motocycle et cycle.	bike park.
terrain multisport.	Sports-Aménagement et urbanisme.	-
vélo à pneus surdimensionnés (VPS), vélo à pneus ultralarges.	Sports-Motocycle et cycle.	fat bike, fatbike.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la santé

NOR : CTNR2000029K

liste du 16-1-2020 - J.O. du 16-1-2020

MENJ - MESRI - MC

I. - Termes et définitions

déclencheur de symptômes post-traumatiques

Domaine : Santé et médecine/Psychologie.

Synonyme : réactivateur de symptômes post-traumatiques.

Définition : Stimulus qui, en rappelant un événement traumatisant vécu par une personne, ravive chez elle des symptômes caractéristiques du stress post-traumatique.

Équivalent étranger : trauma trigger.

effet nocebo

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Réaction indésirable qui est imputée par un patient à un traitement, bien qu'elle soit sans rapport avec les propriétés établies de ce dernier.

Équivalent étranger : nocebo effect.

éligobiotique, n.m.

Domaine : Santé et médecine/Pharmacologie.

Définition : Antibiotique de synthèse formé de l'enveloppe d'un bactériophage contenant une enzyme de type nucléase qui élimine spécifiquement une bactérie en détruisant son ADN.

Note :

1. L'endodésoxyribonucléase 9 est un exemple de nucléase qui détruit l'ADN de la bactérie ciblée.
2. Dans l'intestin, un éligobiotique assure l'élimination des bactéries pathogènes tout en laissant le reste du microbiote intact, ce qui permet à la flore intestinale de retrouver un équilibre sain.
3. L'utilisation d'un éligobiotique est une phagothérapie.

Voir aussi : bactériophage, endodésoxyribonucléase 9, phagothérapie.

Équivalent étranger : ~

étude croisée

Domaine : Santé et médecine.

Synonyme : essai croisé.

Définition : Étude au cours de laquelle sont comparés, pour chaque membre d'un groupe de personnes, plusieurs traitements administrés successivement dans un ordre tiré au sort pour chacun.

Note : Dans le cas de deux traitements, le tirage au sort répartit les personnes en nombre égal en fonction de l'ordre d'administration des traitements (A puis B, B puis A).

Équivalent étranger : cross-over design, crossover design, cross-over study, crossover study, cross-over trial, crossover trial.

inflammation liée à l'âge

Abréviation : ILA.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Ensemble de phénomènes inflammatoires chroniques, principalement dus au stress oxydant, qui augmentent au cours du vieillissement.

Note : L'inflammation liée à l'âge favorise de nombreuses maladies telles que l'arthrose ou les maladies cardiovasculaires et neurodégénératives.

Équivalent étranger : inflamm-ageing, inflamm-aging, inflammaging.

médicament antisénescence

Domaine : Santé et médecine/Pharmacologie.

Synonyme : antisénescent, n.m.

Définition : Médicament ciblant les cellules sénescentes qui s'accumulent avec l'âge, dans le but de les détruire et d'atténuer ainsi différents effets du vieillissement.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, les termes « médicament sénolytique » et « sénolytique » (n.m.), qui ne sont pas recommandés.

Équivalent étranger : senolytics.

mise sous cocon vaccinal

Forme abrégée : cocon vaccinal.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Protection d'un nourrisson ne pouvant être vacciné, qui consiste à vacciner les personnes en contact étroit avec lui.

Note : La mise sous cocon vaccinal concerne les nourrissons trop jeunes, selon le calendrier vaccinal, pour être vaccinés contre une maladie donnée telle que la coqueluche, ou les nourrissons atteints d'une maladie contre-indiquant la vaccination.

Équivalent étranger : cocooning.

test des tracés

Abréviation : TDT.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Test psychométrique dans lequel le sujet doit relier graphiquement des nombres, ou des nombres et des lettres, selon un ordre déterminé.

Note : Le test des tracés contribue à l'évaluation des fonctions exécutives et cognitives.

Équivalent étranger : trail making test (TMT).

tomodensitométrie à faisceau conique

Domaine : Santé et médecine/Imagerie.

Synonyme : tomographie conique.

Définition : Technique d'imagerie médicale numérique recourant à un faisceau ouvert conique de rayons X, qui permet de visualiser les structures anatomiques en une seule rotation autour de celles-ci.

Note : La tomodensitométrie à faisceau conique est utilisée notamment en imagerie dentomaxillofaciale.

Équivalent étranger : cone beam, cone beam computed tomography (CBCT), cone beam CT.

II. - Table d'équivalence

A - Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
cocooning.	Santé et médecine.	mise sous cocon vaccinal, cocon vaccinal.
cone beam, cone beam computed tomography (CBCT), cone beam CT.	Santé et médecine/Imagerie.	tomodensitométrie à faisceau conique, tomographie conique.
cross-over design, crossover design, cross-over study, crossover study, cross-over trial, crossover trial.	Santé et médecine.	étude croisée, essai croisé.
inflamm-ageing, inflamm-aging, inflammaging.	Santé et médecine/Pharmacologie.	inflammation liée à l'âge (ILA).
nocebo effect.	Santé et médecine.	effet nocebo.
senolytics.	Santé et médecine/Pharmacologie.	médicament antisénescence, antisénescent, n.m.
trail making test (TMT).	Santé et médecine.	test des tracés (TDT).
trauma trigger.	Santé et médecine/Psychologie.	déclencheur de symptômes post-traumatiques, réactivateur de symptômes post-traumatiques.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

B - Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
antisénescent, n.m., médicament antisénescence.	Santé et médecine.	senolytics.
cocon vaccinal, mise sous cocon vaccinal.	Santé et médecine.	cocooning.
déclencheur de symptômes post-traumatiques, réactivateur de symptômes post-traumatiques.	Santé et médecine/Psychologie.	trauma trigger.
effet nocebo.	Santé et médecine.	nocebo effect.
éligobiotique, n.m.	Santé et médecine/Pharmacologie.	-
étude croisée, essai croisé.	Santé et médecine.	cross-over design, crossover design, cross-over study, crossover study, cross-over trial, crossover trial.
inflammation liée à l'âge (ILA).	Santé et médecine.	inflamm-ageing, inflamm-aging, inflammaging.
médicament antisénescence, antisénescent, n.m.	Santé et médecine/Pharmacologie.	senolytics.
mise sous cocon vaccinal, cocon vaccinal.	Santé et médecine.	cocooning.
réactivateur de symptômes post-traumatiques, déclencheur de symptômes post-traumatiques.	Santé et médecine/Psychologie.	trauma trigger.
test des tracés (TDT).	Santé et médecine.	trail making test (TMT).
tomodensitométrie à faisceau conique, tomographie conique.	Santé et médecine/Imagerie.	cone beam, cone beam computed tomography (CBCT), cone beam CT.

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Enseignements secondaire et supérieur

Partenariat

Avenant au protocole d'accord sur l'utilisation et la reproduction des livres, des œuvres musicales édités, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche

NOR : MENE2000032X

avenant du 26-12-2019

MENJ - MESRI - DGESCO B1-1 - DGESCO B1-2

Entre

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

représentant l'ensemble de leurs services et de leurs établissements sous tutelle,

ci-après dénommé « les ministères »,

La conférence des présidents d'université,

dont le siège est 103, boulevard Saint Michel - 75005 Paris,

représentée par son président, monsieur Gilles roussel,

ci-après dénommée "CPU",

d'une part,

et

Le Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC),

société civile à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° RCS Paris D 330 285 875,

dont le siège est 20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris,

représenté par son gérant, monsieur Philippe Masseron,

ci-après dénommé « CFC »,

La société des Arts visuels associés (AVA),

société civile à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° D 444 592 232,

dont le siège est 11, rue Duguay-Trouin - 75006 Paris,

représentée par sa présidente gérante, madame Marie-Anne Ferry-Fall,

ci-après dénommée « AVA »,

La Société des éditeurs et auteurs de musique (SEAM),

société civile à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° D 377 662 481,

dont le siège est 31 rue de Châteaudun - 75009 Paris,

représentée par son président gérant, monsieur Pierre Lemoine,

ci-après dénommée « SEAM »,

d'autre part,

Préambule

Les ministères, la CPU, le CFC, l'AVA et la SEAM rappellent l'intérêt pédagogique que revêt une utilisation raisonnée des œuvres protégées à des fins d'enseignement et de recherche, conforme aux finalités qui ont justifié l'introduction dans le Code de la propriété intellectuelle de « l'exception pédagogique » et, dans le même temps, réaffirment leur attachement au respect des droits de propriété littéraire et artistique.

Les parties ont établi un dispositif contractuel, défini par le protocole d'accord susvisé, qui précise les conditions de mise en œuvre de l'exception pédagogique et qui autorise certains usages n'entrant pas dans le champ de cette exception. Elles rappellent que ce protocole s'inscrit dans le prolongement des différents accords conclus depuis 2006. La directive européenne 2019/790 du 17 avril 2019 sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique

numérique prévoit, à son article 5, l'introduction d'une exception pour « l'utilisation d'œuvres et autres objets protégés dans le cadre d'activités d'enseignement numériques et transfrontières ».

Dans l'attente de la transposition de ces dispositions en droit français, les parties conviennent, par le présent avenant, de renouveler le protocole susvisé à compter du 1er janvier 2020.

Article 1 - Le protocole d'accord susvisé, modifié comme suit, est renouvelé pour une durée de douze mois à compter du 1er janvier 2020.

Il se renouvelle par tacite reconduction pour une période de douze mois, dans la limite d'une durée totale qui ne peut excéder quarante-huit mois.

Si l'une des parties décide de ne pas renouveler le protocole, elle en informe les autres parties par lettre recommandée avec accusé de réception quatre mois au moins avant sa date d'expiration.

Article 2 - Les parties s'engagent à travailler conjointement à l'adaptation du protocole susvisé, pour tenir compte de la transposition en droit français de l'article 5 de la directive 2019/790 du 17 avril 2019, et à le modifier en conséquence.

Article 3 - La seconde phrase de l'article 4.2.3 du protocole susvisé est modifiée comme suit :

Toute reproduction ou représentation numérique de ces œuvres doit avoir sa définition limitée à 800 x 800 pixels et une résolution limitée à 72 DPI.

Article 4 - Les autres dispositions du protocole d'accord susvisé restent inchangées.

Fait à Paris le 26 décembre 2019 en sept exemplaires originaux.

Pour les ministères, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Anne-Sophie Barthez

La directrice des affaires financières,
Mélanie Joder

Le président de la CPU,
Gilles Roussel

Le gérant du CFC,
Philippe Masseron

La présidente gérante d'AVA,
Marie-Anne Ferry-Fall

Le président gérant de la SEAM,
Pierre Lemoine

Visa du contrôleur budgétaire et comptable ministériel,
Jean-Yves Parssegny

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

Reconnaissance par l'État à des écoles techniques privées pour des formations préparant au brevet de technicien supérieur pour la rentrée universitaire 2020

NOR : ESRS2000718A

arrêté du 17-1-2020 - J.O. du 25-1-2020

MENJ - MESRI - DGESIP A1-2

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 443-2, R. 443-1 et D. 643-5 ; avis du CSE du 19-12-2019 et du Cneser du 6-1-2020

Article 1 - Les établissements privés suivants sont reconnus par l'État pour les formations préparant aux spécialités du brevet de technicien supérieur indiquées :

Académie	Ville	Établissement	Spécialités
Montpellier	Montpellier	ACFA Multimédia	Métiers de l'audiovisuel
Montpellier	Perpignan	Usap	Management commercial opérationnel
Montpellier	Montpellier	Lycée Rabelais	Assurance
Montpellier	Jacou	Idelca Business School	Professions immobilières ; Banque ; Comptabilité gestion ; Gestion de PME ; Management commercial opérationnel ; Négociation et digitalisation de la relation client.
Toulouse	Toulouse	Esther Mario	Métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie Option B : Formations marques
Lille	Arras	Epsi	Services Informatiques aux Organisations
Lille	Lille	Epsi	Services Informatiques aux Organisations
Paris	Paris	Insta	Services Informatiques aux Organisations

Article 2 - La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et par délégation,
Le chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante
Amaury Fleges

Enseignements primaire et secondaire

Orientation et examens

Calendrier de la session 2020 des baccalauréats général et technologique dans les académies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de la Réunion et de Mayotte

NOR : MENE2002331N

note de service n° 2020-035 du 4-2-2020

MENJ - DGESCO A-MPE

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie

I. Épreuves de la session du baccalauréat général

Les épreuves écrites obligatoires de la session 2020 du baccalauréat général se dérouleront dans les académies citées en objet aux dates et horaires fixés en annexe I en ce qui concerne la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique, en annexe II pour ce qui est de La Réunion et en annexe III pour Mayotte.

L'épreuve écrite de français de la classe de première, subie par anticipation au titre de la session 2021, aura lieu le **mercredi 17 juin 2020 de 14h à 18h** (annexe X).

Les épreuves écrites de français de la classe de terminale, subies au titre de la session 2020 auront lieu le **mercredi 17 juin 2020 de 14h à 18h** (annexes I, II et III).

Les candidats de Saint-Pierre-et-Miquelon composeront sur le calendrier de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, pour l'épreuve écrite de français de la classe de première (annexe X).

Les enseignants chargés des corrections des épreuves de philosophie sont dispensés de toute surveillance d'autres épreuves écrites, dès la remise de leur lot de copies à corriger.

Les recteurs d'académie arrêteront pour leur académie les dates des épreuves orales obligatoires et de celles des épreuves facultatives.

II. Épreuves de la session du baccalauréat technologique

Les épreuves écrites obligatoires de la session 2020 du baccalauréat technologique se dérouleront dans les académies citées en objet aux dates et horaires fixés en annexes IV et V en ce qui concerne la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique, en annexes VI et VII pour ce qui est de La Réunion et en annexes VIII et IX pour Mayotte.

L'épreuve écrite de français de la classe de première, subie par anticipation au titre de la session 2021, aura lieu le **mercredi 17 juin 2020 de 14h à 18h** (annexe X).

L'épreuve écrite de français de la classe de terminale, subie au titre de la session 2020 aura lieu le **mercredi 17 juin 2020 de 14h à 18h** (annexes IV à IX).

Les candidats du baccalauréat technologique de la série technique de la musique et de la danse composeront sur le calendrier de métropole publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Les enseignants chargés des corrections des épreuves de philosophie sont dispensés de toute surveillance d'autres épreuves écrites, dès la remise de leur lot de copies à corriger.

Les recteurs d'académie décideront pour leur académie des dates des épreuves orales et pratiques obligatoires ainsi que de celles des épreuves facultatives.

III. Communication des résultats du premier groupe d'épreuves et fin de la session

Les recteurs d'académie arrêteront, pour leur académie, les dates de communication des résultats du premier groupe d'épreuves et de fin de la session pour les baccalauréats général et technologique.

IV. Épreuves de remplacement

Les épreuves de remplacement des baccalauréats général et technologique se dérouleront dans les académies de la

Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion et de Mayotte aux dates fixées par les recteurs d'académie concernés, (à l'exception des épreuves alignées sur le calendrier métropolitain).

V. Candidats présentant un handicap

La circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap dispose que l'organisation horaire des épreuves d'examen devra laisser aux candidats handicapés une période de repos et de repas suffisante entre deux épreuves prévues dans la journée et que cette période ne doit pas, en toute hypothèse, être inférieure à une heure. Les recteurs d'académie veilleront à ce que les chefs de centre appliquent systématiquement, pour les candidats qui auront obtenu un temps d'épreuves majoré, ce temps de pause. Les convocations adressées à tous les candidats inviteront ainsi ceux qui bénéficient d'un temps d'épreuves majoré à s'accorder, dès réception, avec les chefs de centre sur les horaires décalés avec lesquels ils composeront (plus tôt le matin et/ou plus tard l'après-midi). La circulaire précitée prévoit que le décalage horaire peut aller jusqu'à une heure. Les chefs de centre confirmeront par écrit aux candidats concernés les horaires définitifs.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général de l'enseignement scolaire,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexes

➡ [Calendriers de la session 2020 des baccalauréats général et technologique dans les académies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion et de Mayotte](#)

Annexe I - Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique - Épreuves écrites du baccalauréat général 2020 ⁽¹⁾

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Mercredi 17 juin	Philosophie 8 h - 12 h Français 14 h - 18 h	Philosophie 8 h - 12 h Français et littérature 14 h - 18 h	Philosophie 8 h - 12 h Français 14 h - 18 h
Jeudi 18 juin	Histoire-géographie 8 h - 12 h	Histoire-géographie 8 h - 12 h	Histoire-géographie 8 h - 11 h
Vendredi 19 juin	LV1 8 h - 11 h Mathématiques 13 h 30 - 16 h 30	LV1 8 h - 11 h Mathématiques 13 h 30 - 16 h 30	LV1 8 h - 11 h
Lundi 22 juin	Sciences économiques et sociales 8 h - 12 h ou 13 h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 8 h - 10 h	Physique-chimie 8 h - 11 h 30
Mardi 23 juin	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h Sciences 14 h - 15 h 30	LV2 étrangère 8 h - 11 h LV2 régionale 8 h - 11 h Sciences 14 h - 15 h 30	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h Mathématiques 13 h 30 - 17 h 30
Mercredi 24 juin		Arts (épreuve écrite) : 8 h - 11 h 30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 8 h - 11 h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 8 h - 11 h	Sciences de la vie et de la Terre 8 h - 11 h 30 Écologie, agronomie et territoires 8 h - 11 h 30 Sciences de l'ingénieur 8 h - 12 h

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles

Annexe II - Académie de la Réunion - Épreuves écrites du baccalauréat général 2020

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Mercredi 17 juin	Philosophie 10 h - 14 h Français 16 h - 20 h	Philosophie 10 h - 14 h Français et littérature 16 h - 20 h	Philosophie 10 h - 14 h Français 16 h - 20 h
Jeudi 18 juin	Histoire-géographie 10 h - 14 h	Histoire-géographie 10 h - 14 h	Histoire-géographie 10 h - 13 h
Vendredi 19 juin	Sciences 10 h - 11 h 30 LV1 16 h - 19 h	Sciences 10 h - 11 h 30 LV1 16 h - 19 h	LV1 16 h - 19 h
Lundi 22 juin	Sciences économiques et sociales 10 h - 14 h ou 15 h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 10 h - 12 h	Physique-chimie 10 h - 13 h 30
Mardi 23 juin	Mathématiques 10 h - 13 h LV2 étrangère 16 h - 18 h LV2 régionale 16 h - 18 h	Mathématiques 10 h - 13 h LV2 étrangère 16 h - 19 h LV2 régionale 16 h - 19 h	Mathématiques 10 h - 14 h LV2 étrangère 16 h - 18 h LV2 régionale 16 h - 18 h
Mercredi 24 juin		Arts (épreuve écrite) : 16 h - 19 h 30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 16 h - 19 h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 16 h - 19 h	Sciences de la vie et de la Terre 16 h - 19 h 30 Écologie, agronomie et territoires 16 h - 19 h 30 Sciences de l'ingénieur 16 h - 20 h

Annexe III - Académie de Mayotte - Épreuves écrites du baccalauréat général 2020

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Mercredi 17 juin	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h	Philosophie 9 h - 13 h Français et littérature 15 h - 19 h	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h
Jeudi 18 juin	Histoire-géographie 9 h - 13 h	Histoire-géographie 9 h - 13 h	Histoire-géographie 9 h - 12 h
Vendredi 19 juin	Sciences 9 h - 10 h 30 LV1 15 h - 18 h	Sciences 9 h - 10 h 30 LV1 15 h - 18 h	LV1 15 h - 18 h
Lundi 22 juin	Sciences économiques et sociales 9 h - 13 h ou 14 h (spécialité économie approfondie ou sciences sociales et politiques)	Littérature 9 h - 11 h	Physique-chimie 9 h - 12 h 30
Mardi 23 juin	Mathématiques 9 h - 12 h LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h	Mathématiques 9 h - 12 h LV2 étrangère 15 h - 18 h LV2 régionale 15 h - 18 h	Mathématiques 9 h - 13 h LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h
Mercredi 24 juin		Arts (épreuve écrite) : 15 h - 18 h 30 Langues et cultures de l'Antiquité : Grec 15 h - 18 h Langues et cultures de l'Antiquité : Latin 15 h - 18 h	Sciences de la vie et de la Terre 15 h - 18 h 30 Écologie, agronomie et territoires 15 h - 18 h 30 Sciences de l'ingénieur 15 h - 19 h

Annexe IV - Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique – Épreuves écrites du baccalauréat technologique 2020 ⁽¹⁾

Dates	ST2S	STMG	STHR
Mercredi 17 juin	Philosophie 8 h - 12 h Français 14 h - 18 h	Philosophie 8 h - 12 h Français 14 h - 18 h	Philosophie 8 h - 12 h Français 14 h - 18 h
Jeudi 18 juin	Mathématiques 8 h - 10 h Histoire-géographie 13 h 30 - 16 h	Mathématiques 8 h - 11 h Histoire-géographie 13 h 30 - 16 h	Mathématiques 8 h - 11 h Histoire-géographie 13 h 30 - 16 h
Vendredi 19 juin	LV1 8 h - 10 h	LV1 8 h - 10 h	LV1 8 h - 10 h
Lundi 22 juin	Sciences et techniques sanitaires et sociales 8 h - 11 h Sciences physiques et chimiques 14 h - 16 h	Épreuve de spécialité 8 h - 12 h	Économie et gestion hôtelière 8 h - 12 h 00
Mardi 23 juin	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h Management des organisations 14 h - 17 h	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h
Mercredi 24 juin	Biologie et physiopathologie humaines 8 h - 11 h	Économie - droit 8 h - 11 h	

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles

Annexe V - Académies de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique – Épreuves écrites du baccalauréat technologique 2020 ⁽¹⁾

Dates	STL (biotechnologies)	STL (sciences physiques et chimiques en laboratoire)	STI2D	STD2A.
Mercredi 17 juin	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h
	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h	Français 14 h - 18 h
Jeudi 18 juin	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 11 h
Vendredi 19 juin	LV1 8 h - 10 h	LV1 8 h - 10 h	LV1 8 h - 10 h	LV1 8 h - 10 h
Lundi 22 juin	Chimie - biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 8 h - 12 h	Chimie - biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 8 h - 12 h	Enseignements technologiques transversaux 8 h - 12 h	Analyse méthodique en design et arts appliqués 8 h - 12 h
Mardi 23 juin	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h	LV2 étrangère 8 h - 10 h LV2 régionale 8 h - 10 h
Mercredi 24 juin	Physique-chimie 8 h - 11 h	Physique-chimie 8 h - 11 h	Physique-chimie 8 h - 11 h	Physique-chimie 8 h - 10 h

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles

Annexe VI - Académie de la Réunion - Épreuves écrites du baccalauréat technologique 2020

Dates	ST2S	STMG	STRH
Mercredi 17 juin	Philosophie 10 h - 14 h Français 16 h - 20 h	Philosophie 10 h - 14 h Français 16 h - 20 h	Philosophie 10 h - 14 h Français 16 h - 20 h
Jeudi 18 juin	Histoire-géographie 10 h - 12 h 30 Mathématiques 16 h - 18 h	Histoire-géographie 10 h - 12 h 30 Mathématiques 16 h - 19 h	Histoire-géographie 10 h - 12 h 30 Mathématiques 16 h - 18 h
Vendredi 19 juin	LV1 16 h - 18 h	LV1 16 h - 18 h	LV1 16 h - 18 h
Lundi 22 juin	Sciences physiques et chimiques 10 h - 12 h Sciences et techniques sanitaires et sociales 16 h - 19 h	Épreuve de spécialité 16 h - 20 h	Économie et gestion hôtelière 16 h - 20 h 00
Mardi 23 juin	LV2 étrangère 16 h - 18 h LV2 régionale 16 h - 18 h	Management des organisations 10 h - 13 h LV2 étrangère 16 h - 18 h LV2 régionale 16 h - 18 h	LV2 étrangère 16 h - 18 h LV2 régionale 16 h - 18 h
Mercredi 24 juin	Biologie et physiopathologie humaines 16 h - 19 h	Économie - droit 10 h - 13 h	

Annexe VII - Académie de la Réunion - Épreuves écrites du baccalauréat technologique 2020

Dates	STL (Biotechnologies)	STL (Sciences physiques et chimiques en laboratoire)	STI2D	STD2A
Mercredi 17 juin	Philosophie 10 h - 14 h	Philosophie 10 h - 14 h	Philosophie 10 h - 14 h	Philosophie 10 h - 14 h
	Français 16 h - 20 h	Français 16 h - 20 h	Français 16 h - 20 h	Français 16 h - 20 h
Jeudi 18 juin	Mathématiques 16 h - 20 h	Mathématiques 16 h - 20 h	Mathématiques 16 h - 20 h	Mathématiques 16 h - 19 h
Vendredi 19 juin	LV1 16 h - 18 h	LV1 16 h - 18 h	LV1 16 h - 18 h	LV1 16 h - 18 h
Lundi 22 juin	Chimie - biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 16 h - 20 h	Chimie - biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 16 h - 20 h	Enseignements technologiques transversaux 16 h - 20 h	Analyse méthodique en design et arts appliqués 16 h - 20 h
Mardi 23 juin	LV2 étrangère 16 h - 18 h	LV2 étrangère 16 h - 18 h	LV2 étrangère 16 h - 18 h	LV2 étrangère 16 h - 18 h
	LV2 régionale 16 h - 18 h	LV2 régionale 16 h - 18 h	LV2 régionale 16 h - 18 h	LV2 régionale 16 h - 18 h
Mercredi 24 juin	Physique-chimie 10 h - 13 h	Physique-chimie 10 h - 13 h	Physique-chimie 10 h - 13 h	Physique-chimie 10 h - 12 h

Annexe VIII - Académie de Mayotte - Épreuves écrites du baccalauréat technologique 2020

Dates	ST2S	STMG	STHR
Mercredi 17 juin	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h
Jeudi 18 juin	Histoire-géographie 9 h - 11 h 30 Mathématiques 15 h - 17 h	Histoire-géographie 9 h - 11 h 30 Mathématiques 15 h - 18 h	Histoire-géographie 9 h - 11 h 30 Mathématiques 15 h - 17 h
Vendredi 19 juin	LV1 15 h - 17 h	LV1 15 h - 17 h	LV1 15 h - 17 h
Lundi 22 juin	Sciences physiques et chimiques 9 h - 11 h Sciences et techniques sanitaires et sociales 15 h - 18 h	Épreuve de spécialité 15 h - 19 h	Économie et gestion hôtelière 15 h - 19 h
Mardi 23 juin	LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h	Management des organisations 9 h - 12 h LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h	LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h
Mercredi 24 juin	Biologie et physiopathologie humaines 15 h - 18 h	Économie-droit 9 h - 12 h	

Annexe IX - Académie de Mayotte - Épreuves écrites du baccalauréat technologique 2020

Dates	STL (Biotechnologies)	STL (Sciences physiques et chimiques en laboratoire)	STI2D	STD2A
Mercredi 17 juin	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h	Philosophie 9 h - 13 h Français 15 h - 19 h
Jeudi 18 juin	Mathématiques 15 h - 19 h	Mathématiques 15 h - 19 h	Mathématiques 15 h - 19 h	Mathématiques 15 h - 18 h
Vendredi 19 juin	LV1 15 h - 17 h	LV1 15 h - 17 h	LV1 15 h - 17 h	LV1 15 h - 17 h
Lundi 22 juin	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 15 h - 19 h	Chimie – biochimie - sciences du vivant et enseignement spécifique à la spécialité 15 h - 19 h	Enseignements technologiques transversaux 15 h - 19 h	Analyse méthodique en design et arts appliqués 15 h - 19 h
Mardi 23 juin	LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h	LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h	LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h	LV2 étrangère 15 h - 17 h LV2 régionale 15 h - 17 h
Mercredi 24 juin	Physique-chimie 9 h - 12 h	Physique-chimie 9 h - 12 h	Physique-chimie 9 h - 12 h	Physique-chimie 9 h - 11 h

Annexe X - Épreuves anticipées écrites des baccalauréats général et technologique 2020 ⁽¹⁾

Date	Voie générale	Voie technologique
<p>Mercredi 17 juin 2020</p> <p>Guadeloupe, Guyane, Martinique (1)</p> <p>Saint-Pierre-et-Miquelon (1)</p> <p>La Réunion</p> <p>Mayotte</p>	<p>Français 14 h - 18 h</p> <p>Français 14 h - 18 h</p> <p>Français 16 h - 20 h</p> <p>Français 15 h - 19 h</p>	<p>Français 14 h - 18 h</p> <p>Français 14 h - 18 h</p> <p>Français 16 h - 20 h</p> <p>Français 15 h - 19 h</p>

(1) Les horaires des épreuves sont ceux des Antilles

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions**Composition de la commission d'examen des candidatures constituée pour le recrutement du directeur général de l'établissement public réseau Canopé**

NOR : MENH2000084A

arrêté du 7-2-2020

MENJ - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en date du 7 février 2020, la commission d'examen des candidatures mentionnée à l'article 3 du décret n° 2019-254 du 27 mars 2019 relatif aux conditions de nomination des personnels dirigeants de certains établissements publics nationaux à caractère administratif, constituée pour pourvoir à l'emploi de directeur général de l'établissement public réseau Canopé, est composée comme suit :

- **Présidente** : Marie-Anne Lévêque, secrétaire générale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
- **Représentant de la directrice exerçant la tutelle de l'établissement** : monsieur Frédéric Bonnot, adjoint à la directrice des affaires financières du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ;
- **Représentant du Premier ministre et du ministre en charge de la fonction publique** : Laurence Vagnier, mission ministérielle de l'encadrement supérieur, au secrétariat général du ministère de la Justice ;
- **Personnalité externe à l'administration centrale du ministère de tutelle** : Monique Barbaroux, ancienne directrice générale du Centre nationale de la danse, choisie en raison de ses anciennes fonctions de directrice d'un établissement public.

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Désignation des membres de la commission nationale du diplôme initial de langue française et des membres du jury national du diplôme initial de langue française - année 2020

NOR : MENE2001191A

arrêté du 14-1-2020 - J.O. du 25-1-2020

MENJ - DGESCO A-MPE

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en date du 14 janvier 2020, les personnes dont les noms suivent sont désignées comme membres du jury national du diplôme initial de langue française :

- monsieur Daniel Guillaume, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional de lettres, responsable du centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav) de l'académie de Créteil, président ;
- Catherine Houssa, experte associée auprès du Centre international d'études pédagogiques, vice-présidente ;
- Gilles Breton, expert associé auprès du Centre international d'études pédagogiques ;
- Véronique Boulhol, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale de lettres dans l'académie de Dijon ;
- Lucile Chapiro, chargée de programmes au département évaluation et certifications du Centre international d'études pédagogiques ;
- Nadine Croguennec-Galland, formatrice au centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav) de l'académie de Paris ;
- Yves Dayez, chargé de programmes au département évaluation et certifications du Centre international d'études pédagogiques ;
- madame Pascale Jallerat, formatrice français langue étrangère - français langue seconde (FLE-FLS) au centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (Casnav) de l'académie de Créteil ;
- Sylvie Lepage, chargée de programmes au département évaluation et certifications du Centre international d'études pédagogiques ;
- Mélanie Pircar, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale de lettres dans l'académie de Créteil ;
- Pierre-Yves Roux, chargé de programmes au département langue française du Centre international d'études pédagogiques.

Mouvement du personnel

Cessation de fonctions

Directeur général du réseau Canopé

NOR : MENH2000753D

décret du 21-1-2020 - J.O. du 23-1-2020

MENJ - DGRH E1-2

Par décret du président de la République en date du 21 janvier 2020, à la demande de l'intéressé, il est mis fin aux fonctions de Jean-Marie Panazol, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, dans l'emploi de directeur général du réseau Canopé.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie d'Amiens au sein de l'université d'Amiens

NOR : ESRS2000024A

arrêté du 7-2-2020

MENJ - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 7 février 2020, Nathalie Catellani, maître de conférences, est nommée en qualité de directrice de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie d'Amiens au sein de l'université d'Amiens, pour une période de cinq ans.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Paris au sein de l'université Sorbonne Université

NOR : ESRS2000025A

arrêté du 7-2-2020

MENJ - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 7 février 2020, Alain Frugiere, professeur des universités, est nommé en qualité de directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Paris au sein de l'université Sorbonne Université, pour une période de cinq ans.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Besançon au sein de l'université de Besançon

NOR : ESRS2000026A

arrêté du 12-2-2020

MENJ - MESRI - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 12 février 2020, monsieur Frédéric Muyard, maître de conférences, est nommé en qualité de directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Besançon au sein de l'université de Besançon à compter du 1er mars, pour une période de cinq ans.

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire général de l'académie de Mayotte

NOR : MENH2000064A

arrêté du 22-1-2020

MENJ - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en date du 22 janvier 2020, monsieur Dominique Gratianette, attaché d'administration de l'État hors classe, est nommé dans l'emploi de secrétaire général de l'académie de Mayotte (groupe II), pour une première période de quatre ans du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz

NOR : MENH2000065A

arrêté du 23-1-2020

MENJ - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en date du 23 janvier 2020, Marie-Laure Jeannin, attachée d'administration de l'État hors classe, est nommée dans l'emploi de secrétaire générale de l'académie de Nancy-Metz (groupe I), pour une première période de quatre ans du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2024.

Mouvement du personnel

Nomination

Détachement, nomination et classement dans l'emploi de vice-recteur, chef du service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, adjoint du recteur de l'académie de la Guadeloupe

NOR : MENH2000071A

arrêté du 18-12-2020

MENJ - DGRH E1-2 - ministère des Outre-mer

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre des Outre-mer en date du 18 décembre 2019, monsieur Michel Sanz, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, est nommé et détaché dans l'emploi de vice-recteur chef du service de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, adjoint du recteur de l'académie de la Guadeloupe (groupe II) pour une première période de quatre ans, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Mouvement du personnel

Nominations

Médiateurs académiques : modification

NOR : MENB2000066A

arrêté du 21-1-2020

MENJ - MESRI - médiatrice

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 23-10-1, R. 222-2-13°-14° et D. 222-40 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 ; arrêtés du 3-11-2017 et du 23-12-2019

Article 1 - L'article 1 de l'arrêté du 23 décembre 2019 portant nomination de médiateurs académiques à compter du 1er janvier 2020 pour un an renouvelable est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

Académie de Caen

- Jacques Dremeau.

Académie de Rouen

- Odile Caltot.

Lire : **Académie de Normandie**

- Odile Caltot ;

- Jacques Dremeau.

L'article 1 du même arrêté est complété ainsi qu'il suit :

Académie de Mayotte

- Philippe Couturaud.

Article 2 - La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 21 janvier 2020

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,

La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

Catherine Becchetti-Bizot